

# Nouvelles du vent en Côte-d'Or

Lettre d'information sur la construction des parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot  
**Numéro 1 – Octobre 2011**

## **ÉDITORIAL**

*Dans près d'un an, les Putéolais, les Stalentaïs et les Echalotais seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est à l'automne 2012 que les parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot produiront leurs premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.*

*Cette étape importante pour les communes de Poiseul-la-Grange, d'Étalante et d'Echalot est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ : les parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot composeront son plus grand ensemble. Ces parcs éoliens seront également les premiers en Côte-d'Or pour La Compagnie du Vent.*

*Au cours de ces nouveaux chantiers, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager des parcs éoliens, et d'autres mesures encore.*

*C'est à ce prix que les élus et les habitants de Poiseul-la-Grange, d'Étalante et d'Echalot pourront bientôt être fiers de leurs parcs éoliens et en faire un élément fort de leur identité.*

**Thierry CONIL**  
Président de La Compagnie du Vent



*Simulation visuelle du parc éolien de La Bretelle - © Abies*

## Le projet

Les permis de construire pour les parcs éoliens de La Bretelle et d'Echalot ont été délivrés par le préfet de la Côte-d'Or en septembre 2006.

Le parc éolien de La Bretelle sera composé de quinze éoliennes REPOWER, d'une puissance unitaire de deux mégawatts, réparties sur les communes de Poiseul-la-Grange (cinq éoliennes) et d'Etalante (dix éoliennes). Sa production annuelle de près de 75 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 33 000 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de près de 50 300 tonnes de gaz carbonique par an.

Le parc éolien d'Echalot sera composé de huit éoliennes REPOWER, d'une puissance unitaire de deux mégawatts, sur la commune du même nom. Sa production annuelle de près de 46 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter 20 000 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 30 800 tonnes de gaz carbonique par an.

Situées à trois kilomètres de distance, les parcs de La Bretelle et d'Echalot comptent 23 éoliennes pour une puissance totale de 46 mégawatts. Ils composeront le plus grand ensemble de La Compagnie du Vent en France et ses premières installations en Côte-d'Or.

## Le chantier

### La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé le 6 septembre 2011, une réunion avec les propriétaires des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer aux propriétaires et exploitants, en présence de représentants des trois municipalités concernées, le déroulement du chantier.

### Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent a choisi l'entreprise DEKRA, implantée en Côte-d'Or pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et le contrôle technique.

L'appel d'offres pour le lot génie civil a été remporté par le groupement d'entreprises ROSA et INEO MPLR, respectivement implantées en Côte-d'Or et en Midi-Pyrénées.

La Compagnie du Vent a également sélectionné H2ion, entreprise de Haute-Saône, pour la maîtrise d'œuvre déléguée.



*Fouille d'une fondation d'un parc éolien de La Compagnie du Vent*

Elle fait aussi appel à ALIOS INGENIERIE, d'Héricourt dans la Haute-Saône, pour l'étude de sol et la validation des fonds de fouilles des fondations.

Les aérogénérateurs sont fournis par REPOWER SAS dont 33% des composants sont fabriqués en France. En effet, les 92 tronçons composant les 23 mâts en acier sont fabriqués par SIAG, entreprise de chaudronnerie basée au Creusot en Saône-et-Loire. Le chantier des parcs éoliens de Bretelle et d'Echalot représente ainsi près de la moitié de la capacité de production annuelle du site, qui employait une centaine de salariés en 2009. Les équipements haute-tension situés en pied de mât et dans les postes de livraison électriques sont fabriqués par Schneider Electric, à Mâcon en Saône-et-Loire. Et leurs équipes de maintenance sont basées à Langres, en Haute-Marne.

### Début des travaux conforme aux prévisions

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 7 septembre 2011 et les travaux ont démarré le 14 septembre.

La première action a consisté au terrassement des pistes d'accès sur lesquelles passeront les engins nécessaires à la construction.

Ensuite, l'entreprise ROSA débutera la fouille des fondations des éoliennes, et l'entreprise INEO MPLR réalisera les fondations.



*Création d'une piste d'accès sur un parc éolien de La Compagnie du Vent*

### Mesures pour la protection de l'environnement

Le pionnier de l'énergie éolienne respecte ses engagements en matière de chantier propre. La Compagnie du Vent organise notamment la récupération des déchets de chantier en vue d'un traitement approprié, entretient les véhicules et les engins, et veille à la propreté générale des lieux.

### Travaux à venir

La réalisation des pistes d'accès et des fondations durera jusqu'au mois de mars 2012. Les fondations seront toutes des fondations classiques sur semelle, et leur volume de béton avoisine les 350 m<sup>3</sup>.

Lorsque les fondations seront terminées, suivront six étapes :

- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement entre avril et mai 2012,
- le montage des éoliennes de juin à septembre 2012,
- l'installation des postes de livraison en juillet 2012,
- le raccordement électrique en septembre 2012,
- l'installation du système de télésurveillance entre octobre et novembre 2012,
- les tests et la mise en service en décembre 2012.

## Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

### Quatre nouveaux parcs éoliens mis en service

La Compagnie du Vent a mis en service cette année quatre nouveaux parcs éoliens, pour une puissance totale de 43,3 mégawatts. Elle a ainsi augmenté sa puissance installée de 20 % en quelques mois.

Deux de ces installations ont vu le jour au printemps en Seine-Maritime. Les parcs de Manneville et d'Avesnes et Beauvoir sont composés de six éoliennes chacun, pour une puissance respective de 13,8 et de 12 mégawatts. A eux deux, ces parcs éoliens produisent environ 69 millions de kilowattheures par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 30 000 personnes. Ils évitent au total l'émission de près de 46 000 tonnes de gaz à effet de serre.



*Parc éolien de Manneville (Seine-Maritime)*



*Parc éolien d'Avesnes et Beauvoir  
(Seine-Maritime)*

La Compagnie du Vent a également installé le parc éolien de La Limouzière, En Loire-Atlantique, en mars 2011.

Il s'agit de trois éoliennes, venues s'ajouter aux trois déjà mises en service par Valorem au printemps 2010, pour former un parc d'une puissance totale de 12 mégawatts.

Les trois éoliennes de La Compagnie du Vent produisent plus de 16 millions de kilowattheures chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 7 000 personnes. Elles évitent l'émission de plus de 10 700 tonnes de gaz carbonique par an.

Enfin, dans l'Aude, les cinq éoliennes du parc de Cruscades tournent depuis avril dernier. D'une puissance totale de 11,5 mégawatts, cette installation produit 25 millions de kilowattheures chaque année. Cela représente l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 11 000 personnes et l'émission de plus de 10 700 tonnes de gaz à effet de serre évitées.



*Parc éolien de Cruscades (Aude)*

### Portes ouvertes dans la Somme

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Energie Eolienne<sup>1</sup>, La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, a ouvert, le jeudi 16 juin, les portes du parc éolien du Miroir, à Saint-Léger-les-Domart, dans la Somme.

Des élèves des écoles de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Ouen ont rencontré plusieurs membres de l'équipe de La Compagnie du Vent durant cette journée pour découvrir l'énergie éolienne. Le grand public est également parti à la découverte des aérogénérateurs et a posé les questions les plus pointues à nos spécialistes. En fin de journée, les visiteurs ont pu partager un moment de convivialité autour d'un buffet offert par La Compagnie du Vent.



*Portes-ouvertes sur un parc éolien de La Compagnie du Vent*

<sup>1</sup> Plus d'informations sur <http://fee.asso.fr/>

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse – CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)

[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d’information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Le syndicat des énergies renouvelables : France  
Energie Eolienne

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de  
l’Energie

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr) - L’association nationale des collectivités, des  
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et  
des réseaux de chaleur

[www.cler.org](http://www.cler.org) - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables